

Les Infos de Base

Mercredi 2 mai 2012
volume 15, numéro 18
ISSN 1492-0670



État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 18 du 2 mai 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 3 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 18 du 2 mai 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 17 du 28 avril 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 17 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 8 du 22 février 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 12 du 24 mars 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 29 mars 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 9 du 25 avril 2012. Les modifications apportées par L.C. 2012, ch. 1, 2, 5 et entrées en vigueur au 25 avril 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 25 avril 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 9 du 25 avril 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 25 avril 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 1^{er} avril 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 1^{er} avril 2012 et contient maintenant quelque 8 447 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur l'administration fiscale, [R.R.Q., c. **A-6.002**, r. 1], aa. 7R1-8R4, 37.1.3R1, 40.1.1R1, 40.3R2, 40.4R1, 69.0.0.12R1, 96R15-96R17.

Règlement modifiant le Règlement sur l'administration fiscale, 390-2012 du 08-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2210, aa. 1-9.

Règlement sur les exemptions fiscales consenties à certains organismes internationaux non gouvernementaux ainsi qu'à certains de leurs employés et membres de leur famille, [R.R.Q., c. **A-6.002**, r. 4], aa. 8.2, 8.3, 8.5, 8.6, ann. B.

Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions fiscales consenties à certains organismes internationaux non gouvernementaux ainsi qu'à certains de leurs employés et membres de leur famille, D. 390-2012 du 08-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2210, aa. 1-5.

Règles de certification, [R.R.Q., c. **C-72.1**, r. 1], aa. 6, 40.

Règles modifiant les Règles de certification, Décision du 18-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2267, aa. 1, 2.

Règlement d'application de la Loi concernant l'impôt sur le tabac, [R.R.Q., c. **I-2**, r. 1], a. 1.2.

Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi concernant l'impôt sur le tabac, D. 390-2012 du 08-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2210, a. 1.

Règlement sur les impôts, [R.R.Q., c. **I-3**, r. 1], aa. 1R7, 22R2, 22R18, 92.11R1, 92.11R3, 92.11R17, 92.19R1, 92.19R7, 130R3, 130R7, 130R8, 130R9, 130R15, 130R22, 130R66, 130R67, 130R68, 130R69.1, 130R69.2, 130R71, 130R105, 130R143, 130R148, 130R150-130R150.2, 130R151, 130R169-130R172.2, 130R179, 130R180, 130R194.1, 156.7.1R1, 360R17, 399.7R1, intitulé du chapitre XII du titre XXI, 487.0.2R1, 487.0.2R3, 487.2R1, 487.2R2, 503R1, 589R1-589R3, 694R1, 716R1, 818R2, 818R3, 818R29.1, 818R78.1, 825R5, 825R7, 840R1, 840R9, 840R10, 840R15, 840R16, intitulé de la section IX du chapitre XV du titre XXXII, 840R35,

840R36, 841R2, 841R3, 841R4, 841R5, intitulé du chapitre XVIII du titre XXXII, 844R1, 851.22.1R0.1-851.22.1R0.4, 851.22.2R2-851.22.26R1, 895.0.1.1R1, 998R1, 1000.2R1-1010.0.0.1R1, 1015R18, 1027R1, 1029.8.1R2, 1029.8.1R3, 1029.8.21.17R1, 1029.8.116.5.1R1, 1029.8.116.5.1R2, 1056.4R1, 1086R9, 1086R34, 1086R55, 1086R97, 1088R16, 1175.6R1, ann. B, C.

Règlement modifiant le Règlement sur les impôts, D. 390-2012 du 08-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2210, aa. 1-98.

Règlement sur les contributions des producteurs de lapins, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 211], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de lapins, Décision 9862 du 16-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2273, a. 1.

Règlement sur les espèces ou catégories d'animaux désignées pour l'application de la section IV.1.1 de la Loi sur la protection sanitaire des animaux, [R.R.Q., c. **P-42**, r. 6], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur les espèces ou catégories d'animaux désignées pour l'application de la section IV.1.1 de la Loi sur la protection sanitaire des animaux, D. 371-2012 du 18-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2209, a. 1.

Règlement sur les cotisations au régime de rentes du Québec, [R.R.Q., c. **R-9**, r. 2], aa. 6, 8.

Règlement modifiant le Règlement sur les cotisations au régime de rentes du Québec, D. 390-2012 du 08-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2210, aa. 1, 2.

Règlement sur la tarification des services rendus par la Société immobilière du Québec, [R.R.Q., c. **S-17.1**, r. 3], aa. 5, ann. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la tarification des services rendus par la Société immobilière du Québec, D. 373-2012 du 08-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2209, aa. 1, 2.

Règlement sur la manière prescrite de marquer un contenant de bière, [R.R.Q., c. **T-0.1**, r. 1], a. 15.

Règlement modifiant le Règlement sur la manière prescrite de marquer un contenant de bière, D. 390-2012 du 08-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2210, a. 1.

Règlement sur la taxe de vente du Québec, [R.R.Q., c. **T-0.1**, r. 2], aa. 17R2, 22.30R5, 22.30R7-22.30R7.2, 22.30R8, 22.30R9, 22.30R10, 22.30R13, 81R2, 117R1, 201R3, 290R1, 350.55R1, 353.0.4R1, 383R1, 434R0.8, 434R0.11, 434R0.12, 434R0.13, 434R4, 434R5.1, 434R7, 541.24R1, 677R19, ann. III.

Règlement modifiant le Règlement sur la taxe de vente du Québec, D. 390-2012 du 08-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2210, aa. 1-26.

Règlement d'application de la Loi concernant la taxe sur les carburants, [R.R.Q., c. **T-1**, r. 1], aa. 9.1R1, 10.2.1R1, 12.1R1, 17.3R1, 17.4R1, 26.1R1, 27.1R1.

Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi concernant la taxe sur les carburants, D. 390-2012 du 08-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2210, aa. 1-6.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.